



"(E)codesarrollo para la innovación y el empleo en el sector de economía verde y circular entre Andalucía y Marruecos"

Grant Contract ref. ICMPD/2021/MPF-357-007

RÉFÉRENCE 310/007

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LA PASSATION D'UN MARCHÉ DE SERVICES COUVRANT LA LOGISTIQUE DU MOVE GREEN BUSINESS MEETING À TÉTOUAN LES 9 ET 10 MAI 2023, DANS LE CADRE DU PROJET " MOVE GREEN_(E)CO-DEVELOPMENT FOR INNOVATION AND EMPLOYMENT IN THE GREEN AND CIRCULAR ECONOMY SECTOR BETWEEN ANDALUSIA AND MOROCCO ", COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE À TRAVERS LE MOBILITY PARTNERSHIPS FACILITY (MPF) GÉRÉ PAR LE CENTRE INTERNATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DES POLITIQUES MIGRATOIRES (CIPMD). Dossier ICMPD / 2021 / MPF-357-007.

Séville, 18 AVRIL 2023.



Cofinanciado por la
Unión Europea



Ejecutado por:





"(E)codesarrollo para la innovación y el empleo en el sector de economía verde y circular entre Andalucía y Marruecos"

Grant Contract ref. ICMPD/2021/MPF-357-007

TABLE DE CONTENUS

1. OBJET DU CONTRAT

2. RÉGIME JURIDIQUE

3. SERVICES À FOURNIR

3.1 Caractéristiques de l'offre

3.2 Contenu de l'offre

3.3 Méthodologie

4. DURÉE DU CONTRAT ET CONDITIONS D'EXÉCUTION

5. LIEU ET FORME DE LA SOUMISSION DES OFFRES

6. DOCUMENTATION REQUISE

7. TRANSPARENCE

8. FORMALISATION DU CONTRAT

9. PROTECTION DES DONNÉES

10. CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS

11. ACCEPTATION DU CAHIER DES CHARGES

ANNEXE I : CERTIFICATS/AFFIDAVITS.



"(E)codesarrollo para la innovación y el empleo en el sector de economía verde y circular entre Andalucía y Marruecos"

Grant Contract ref. ICMPD/2021/MPF-357-007

1. OBJET DU CONTRAT

Le projet "MOVE GREEN_(E)Co-développement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc" (ICMPD / 2021 / MPF-357-007), cofinancé par l'Union européenne à travers le Fonds de partenariat pour la mobilité (MPF), géré par le Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD). Le projet a une durée de 36 mois et est mis en œuvre par un consortium dirigé par le Fonds andalou des municipalités pour la solidarité internationale (FAMSI), avec CLANER et la Fédération AN^MAR.

L'objectif global du projet "MOVE GREEN_(E)Co-développement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc" est, d'une part, de promouvoir l'employabilité et l'entrepreneuriat des jeunes marocains dans les secteurs de l'économie verte, circulaire et renouvelable à travers un processus de formation et de qualification professionnelle, contribuant ainsi, d'autre part, à la rétention des talents dans le pays d'origine et à la génération d'emplois et d'entrepreneuriat actif parmi les jeunes au Maroc. De même, le projet vise à renforcer les partenariats entre les institutions publiques et privées qui promeuvent le développement de l'économie verte, en liant la migration circulaire et les processus de co-développement avec la promotion de l'économie durable.

L'objectif de ces termes de référence est de contracter un service couvrant toute la logistique de la réunion d'affaires du projet, qui aura lieu les 9 et 10 mai 2023 à Tétouan (Maroc).

Tout cela dans le cadre du projet " MOVE GREEN_(E)Co-développement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc " (ICMPD / 2021 / MPF-357-007), cofinancé par l'Union européenne à travers le Fonds de partenariat pour la mobilité (MPF), qui gère le Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD) et les partenaires du FAMSI.

L'attribution de ce service répond au besoin d'une entreprise de fournir des services logistiques qui contribuent à l'organisation et au bon déroulement de la réunion d'affaires. Cette réunion d'affaires fait partie de la phase de réintégration du projet et se tiendra en même temps que la première visite d'échange et une exposition sur la première partie du projet. Les prestations demandées concernent le transport, l'hébergement, les repas, le catering pour les déjeuners et les pauses café pendant les journées de la réunion d'affaires, les hôtes et hôtesse pendant l'événement, ainsi que l'eau pour les participants.

Il est donc nécessaire de disposer d'une entreprise ayant la capacité de réaliser ces tâches, comme détaillé au point 3 des présents termes de référence.



Cofinanciado por la
Unión Europea



Ejecutado por:





"(E)codesarrollo para la innovación y el empleo en el sector de economía verde y circular entre Andalucía y Marruecos"

Grant Contract ref. ICMPD/2021/MPF-357-007

2. RÈGLES JURIDIQUES

Le contrat visé dans le présent cahier des charges est régi par les clauses qui y sont incorporées. Tout ce qui n'est pas prévu par ledit contrat et les clauses du présent document est régi par les dispositions du droit privé espagnol et du droit communautaire applicable, à l'exception de celles relatives à la préparation et à l'attribution du contrat, qui sont régies par la loi 9/2017, du 8 novembre, sur les contrats du secteur public, qui transpose en droit espagnol les directives du Parlement européen et du Conseil 2014/23/UE et 2014/24/UE, du 26 février 2014. On s'intéressera notamment à :

- Les règlements communautaires qui lui sont applicables en ce qui concerne son financement.
- Les règlements spécifiques édictés par la Communauté autonome dans l'exercice de ses compétences.
- Le titre IV du livre I du Code de commerce, la loi 7/1998, du 13 avril, sur les conditions générales des contrats, et les autres règles de droit privé qui lui sont applicables en raison de son objet, en ce qui concerne les effets et la résiliation du présent contrat.
- Loi organique 1/2002, du 22 mars, régissant le droit d'association.
- Loi 4/2006, du 23 juin, sur les associations andalouses.
- Statuts de la FAMSI.

3. SERVICES À FOURNIR

3.1 Caractéristiques de l'appel d'offres

L'activité faisant l'objet de l'appel d'offres s'inscrit dans le cadre du projet "**MOVE GREEN _(E)Co-développement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc**".

Ces termes de référence visent à contracter une assistance technique pour fournir les services suivants:

- Services liés à la logistique des participants à la réunion d'affaires :
 - o Gestion, réservation et achat de voyages aller-retour entre l'Andalousie et Tétouan pour un maximum de 15 personnes. Départ le 8 mai et retour le 10 mai dans l'après-midi. Possibilité de flexibilité en fonction de la disponibilité des personnes qui voyagent.
 - o Service de transfert aller-retour entre le lieu d'arrivée des personnes venant d'Espagne (maximum 30 personnes) et Tétouan. Les jours de départ et de retour seront : aller entre le 8 et le 9 mai et retour entre le 10 et le 11 mai (flexibilité selon les besoins des voyageurs).
 - o L'hébergement en chambre simple avec petit déjeuner et salle de bain incluse à Tétouan pour 2 ou 3 nuits (entre le 8 et le 11 mai), en fonction des besoins des personnes hébergées, pour un maximum de 36 personnes. Hôtels Chams et Dream's à Tétouan.
- Services liés à la logistique de la réunion d'affaires elle-même :



Cofinanciado por la
Unión Europea

A través de:



Ejecutado por:





"(E)codesarrollo para la innovación y el empleo en el sector de economía verde y circular entre Andalucía y Marruecos"

Grant Contract ref. ICMPD/2021/MPF-357-007

- o Service de dîner d'affaires dans un restaurant pour un maximum de 40 personnes le 9 mai.
- o Service traiteur pour le dîner du 8 mai à l'Ecole des Arts de Tétouan.
- o Service de restauration pour la pause café pour un maximum de 40 personnes durant la matinée des 9 et 10 mai à la Chambre de Commerce de Tétouan.
- o Service de restauration pour le déjeuner des 9 et 10 mai pour un maximum de 40 personnes à la Chambre de Commerce de Tétouan.
- o Mise à disposition d'eau pour les participants (maximum 40 personnes).
- o Service de 2 hôtesse ou stewards pour l'accueil des participants à l'événement, l'inscription à l'événement, la remise des lettres de créance, des feuilles de signature, la gestion des micros pour le temps de parole, les changements entre les tables rondes, la résolution des doutes.

Le budget total maximum pour l'ensemble des services et tâches inclus dans ces termes de référence s'élève à **20.000,00 euros**, taxes comprises.

4. DURÉE DU CONTRAT ET PÉRIODE D'EXÉCUTION

La durée du contrat court à partir du jour suivant la signature du contrat jusqu'à l'achèvement des tâches d'exécution et de justification confiées à la (aux) société(s) adjudicataire(s) pour l'exécution de l'activité, la date finale d'exécution étant le 11 mai 2023, toutes les informations étant détaillées dans le contrat correspondant.

5. LIEU ET FORME D'ACCEPTATION DE L'OFFRE :

La proposition doit être soumise en format numérique à l'adresse suivante :

contrataciones@andaluciasolidaria.org ; l'objet du message doit être le suivant : "REF. 310/007 CONTRACTING OF A SERVICE COVERING THE LOGISTICS OF THE MOVE GREEN BUSINESS MEETING IN TETOUAN ON 9 AND 10 MAY 2023".

La date limite de dépôt des offres est fixée au 30 avril 2023 à 15 heures (heure espagnole).

Toute offre soumise après la date limite ou en dehors du canal établi sera considérée comme irrecevable.

6. DOCUMENTATION REQUISE

Les documents suivants doivent être inclus dans la documentation requise sous forme numérique :

A) DÉCLARATION SOUS SERMENT SIGNÉE (ANNEXE I)



Cofinanciado por la
Unión Europea

A través de:



Ejecutado por:





Move Green

"(E)codesarrollo para la innovación y el empleo en el sector de economía verde y circular entre Andalucía y Marruecos"

Grant Contract ref. ICMPD/2021/MPF-357-007

B) L'OFFRE FINANCIÈRE. L'offre économique doit être incluse, en exprimant sa valeur en euros. Un budget détaillé doit être présenté. Les offres s'entendent comme incluant, à toutes fins utiles, les taxes de toute nature qui sont perçues sur les différents postes, sans que celles-ci soient répercutées comme un poste indépendant. Par conséquent, la TVA et les autres taxes applicables au présent marché sont considérées comme incluses dans l'offre financière soumise. Les offres financières qui contiennent des omissions, des erreurs ou des suppressions empêchant de connaître clairement leur contenu ne seront pas acceptées, pas plus que celles qui sont considérées comme disproportionnées ou anormales.

c) OFFRE TECHNIQUE. Les soumissionnaires à cet appel d'offres doivent présenter une proposition technique contenant au moins les rubriques suivantes :

- A. **Identification et objet de la proposition soumise.**
- B. **Note méthodologique** détaillée avec le contenu de la formation proposée.
- C. **Présentation du curriculum de l'entreprise ou de la personne participante**, avec les travaux jugés les plus pertinents, le cas échéant.

Les propositions doivent être soumises en espagnol ou en français. Les informations suivantes doivent être incluses dans le corps de la lettre : la référence attribuée à l'activité pour laquelle le contrat doit être attribué, le nom et le prénom du soumissionnaire ou le nom de l'entreprise et le NIF ou CIF correspondant, ainsi que la désignation d'une personne de contact, le numéro de téléphone, le fax et l'adresse électronique où le FAMSÍ peut être contacté.

7. TRANSPARENCE

Dans le respect des principes de transparence, d'objectivité et de non-discrimination, sans préjudice des autres moyens de publicité, le FAMSÍ dispose d'un profil de contractant sur le site Internet de l'Association : <http://www.andaluciasolidaria.org/>.

8. SYSTÈME DE PROPOSITION ET D'ATTRIBUTION

La sélection de l'adjudicataire et donc l'attribution du marché se feront conformément aux indications et critères repris dans le présent cahier des charges, avec plusieurs critères d'attribution.

Le FAMSÍ a le droit d'attribuer le marché à l'offre la plus avantageuse conformément aux critères ou de déclarer l'attribution nulle, sans que cela n'ouvre de droits pour les soumissionnaires.

A l'issue du délai de réception des offres, les dossiers reçus seront examinés.



Cofinanciado por la
Unión Europea

A través de:



Ejecutado por:





"(E)codesarrollo para la innovación y el empleo en el sector de economía verde y circular entre Andalucía y Marruecos"

Grant Contract ref. ICMPD/2021/MPF-357-007

FAMSI peut convenir de la résiliation du contrat, en indemnisant le Fonds pour les dommages causés, et l'Association peut contracter pour le même objet.

Le montant final du service peut être inférieur ou supérieur en fonction des besoins réels de la logistique de l'événement.

10. MODE DE PAIEMENT

Le prix total du contrat, y compris toutes les taxes et les dépenses qui peuvent survenir dans l'exécution de celui-ci, est de 20.000,00 € (vingt mille euros) au maximum, payé par virement bancaire dans les tranches établies dans le contrat.

11. PROTECTION DES DONNÉES

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (GDPR), vous donnez votre consentement exprès et sans équivoque au traitement de vos données personnelles. Vos données seront incorporées à un fichier dûment enregistré auprès de l'Agence espagnole de protection des données, le responsable de ce fichier étant l'ASOCIACIÓN FONDO ANDALUZ DE MUNICIPIOS PARA LA SOLIDARIDAD INTERNACIONAL, avec le CIF G14565329, et l'adresse Avenida El Brillante nº177, Córdoba, 14.012. L'objectif est la gestion et le contrôle corrects des relations commerciales contractées et la transmission d'informations par la FAMSI sur les processus de contrats ouverts.

La politique de confidentialité et de protection des données du FAMSI peut être consultée à l'adresse suivante : http://www.transparenciafamsi.org/lssice_lopd

La partie contractante peut exercer les droits accordés par le RGPD en écrivant à :

CONTRATACIONES

ASSOCIATION ANDALOUSE DES MUNICIPALITÉS FONDS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (FAMSI)

Avda. del Brillante, numéro 177

14012 Córdoba

Ou à l'adresse électronique : contrataciones@andaluciasolidaria.org

Le contractant est tenu de maintenir une confidentialité et une réserve absolues sur toutes les informations ou données qu'il obtient ou pourrait obtenir au cours du processus d'attribution du présent contrat, ainsi que sur toutes les informations pertinentes pour l'exécution du contrat. Il doit notamment respecter les garanties et limitations imposées par le RGPD en matière de traitement des

A través de:

Ejecutado por:



Cofinanciado por la
Unión Europea



Fondo Andaluz de Municipios
para la Solidaridad Internacional



ASOCIACIÓN DE EMPRESAS RENOVABLES
DE ANDALUCÍA



INSTITUCIÓN DE COOPERACIÓN LOCAL DEL NOROCCIDENTE DE MARRUECOS - ASOCIACIÓN
فدرالية المغرب، الجمعيات المحلية لتتعاون المغرب و الأندلس



Move Green

"(E)codesarrollo para la innovación y el empleo en el sector de economía verde y circular entre Andalucía y Marruecos"

Grant Contract ref. ICMPD/2021/MPF-357-007

données à caractère personnel.

De même, le contractant s'engage à respecter la réglementation sur la protection des données à caractère personnel dans l'exercice de son activité professionnelle, en ce qui concerne les données auxquelles il peut avoir accès dans le cadre de l'exécution de l'objet du marché. Dans ce contexte, il accepte la déclaration/conformité au règlement sur la protection des données personnelles figurant à l'annexe I.

12. CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS

Le contractant s'engage à maintenir une confidentialité et une réserve absolues à l'égard de toute information ou donnée qu'il obtient ou pourrait obtenir au cours du processus de passation du présent contrat, ainsi que de toute information relative à l'exécution du contrat lui-même. En particulier, il doit respecter les garanties et les limitations relatives au traitement des données à caractère personnel imposées par la loi organique 15/1999, du 13 décembre, sur la protection des données à caractère personnel et par le décret royal 1720/2007, du 21 décembre, qui développe la loi organique 15/1999 susmentionnée.

13. ACCEPTATION DU CAHIER DES CHARGES

La participation à cet appel d'offres implique l'acceptation du présent cahier des charges, ainsi que le respect des exigences et obligations légales éventuellement applicables.



"(E)codesarrollo para la innovación y el empleo en el sector de economía verde y circular entre Andalucía y Marruecos"

Grant Contract ref. ICMPD/2021/MPF-357-007

ANNEXE I. CERTIFICATS/AFFIDAVITS

M./Mme avec
DNI/NIF en tant que ou
représentant de l'entité avec CIF
.....

DÉCLARE SOUS SA RESPONSABILITÉ : (indiquer le cas échéant)

- Que l'Entité que je représente dispose d'une capacité de gestion technique et financière suffisante pour l'exécution du projet correspondant.
- Que l'Entité que je représente est inscrite et enregistrée dans l'épigraphe correspondant à l'impôt sur les activités économiques et qu'elle est à jour de son paiement.
- Que l'Entité que je représente est à jour de ses obligations fiscales, en fournissant un certificat délivré par l'Agence fiscale.
- Que l'entité que je représente est à jour de ses obligations en matière de sécurité sociale, en fournissant un certificat délivré par la Trésorerie générale de la sécurité sociale.
- Que l'entité que je représente ne fait l'objet d'aucune des interdictions d'être bénéficiaire, conformément aux dispositions de l'article 13 de la loi 38/2003, du 17 novembre, loi générale sur les subventions, et aux dispositions de l'article 2 du présent arrêté.
- Que l'Entité que je représente se soumet à la compétence des cours et tribunaux de tout ordre, pour tous les incidents pouvant découler directement ou indirectement du contrat, en renonçant, le cas échéant, à sa propre compétence juridictionnelle qui pourrait correspondre.
- Le soussigné DÉCLARE qu'il accepte inconditionnellement le présent document et qu'il s'y conforme sans exception, ainsi que l'exactitude et la véracité de tous les documents présentés et qu'il remplit toutes et chacune des conditions du contrat.

À Séville, à l'adresse de de 2023.

Signature



Cofinanciado por la
Unión Europea

A través de:



Ejecutado por:

